

Bordeaux Mai 2018

Non satisfaite du Plan de Départs Volontaires de 2017, la direction de SFR projette de nouvelles destructions d'emplois.

Dans un contexte social préoccupant où, la précarité augmente, le chômage flirte avec les 10 %, le nombre de travailleurs pauvres grimpe, les pensions de retraite sont réduites par la hausse de la CSG et les APL sont baissées, SFR se prépare à détruire des emplois. Pourtant, SFR bénéficie du CICE, Crédit d'impôt compétitivité Emploi, depuis sa création en 2013. Pour 2017, le CICE passe de 6 à 7 %. Ce crédit d'impôt a pour objectif de créer de l'emploi et non d'en détruire.

En parallèle, l'AFUTT a élu SFR pire opérateur pour la 3ème année consécutive (En 2017, 55 % des plaintes reçues le sont de clients SFR). Les clients ont donc besoin de reprendre confiance en ce carré rouge qui s'assombrit depuis des années.

La direction de SFR souhaite profiter d'un des aspects infâmes des ordonnances Macron: les Ruptures Conventionnelles Collectives. Aspect que SUD SFR dénonçait déjà dans un tract en Octobre dernier.

PROJET D'ACCORD DE CONCILIATION DE LA COMPETITIVITE ET DE L'EMPLOI

Si les PDV permettent à certain.e.s de partir avec un chèque, il est important de souligner que collectivement, ce type de plan est toujours destructeur. Qui peut dire aujourd'hui que SFR fonctionne mieux alors que sa direction a détruit une fois de plus des emplois en France ? A part les marchés et l'actionariat (et encore...), certainement pas grand monde.

Un beau travail de rhétorique : "concilier la recherche permanente de la compétitivité et l'employabilité des collaborateurs" En lieu et place de : trouver comment se débarrasser d'une partie de la masse salariale pour s'assurer une meilleure rentabilité. Rentabilité qui permettra de remplir les poches des actionnaires, mais certainement pas celles des salarié.e.s ni celles des clients. La volonté d'envoyer un max d'activité en prestation n'est même plus cachée, l'impact économique pour SFR aura ainsi un impact social pour les salarié.e.s et qualitatif pour les clients..



CAC 40 : PRIORITÉ AUX ACTIONNAIRES

Depuis 2009, **SUR 100 € DE BÉNÉFICES**, les entreprises du CAC 40 ont en moyenne reversé :



#LoiInégalités #CAC40



Ce nouvel accord sera-t-il également vu comme bénéfique pour les salarié.e.s, comme à pu l'être l'accord New deal ?

SUD SFR dénonce cette nouvelle casse sociale que SFR s'apprête à mettre en oeuvre. SFR a besoin de ses salariés pour garantir à ses clients des services dignes de ce nom.

Que contient cet accord ? :

-Il permet de revoir certains aspects d'accords déjà signés (Ex ne pas respecter l'engagement des 10000 salariés)
-La direction s'engagerait à ce que les ruptures collectives pour motif économique s'effectuent uniquement sur la base du volontariat jusqu'au 30/06/2020.

Elle divise à nouveau pour mieux régner. Nous savons que collectivement, les salarié.e.s et les clients y perdront.

-La direction prévoit tout de même que, si des réductions collectives d'effectifs doivent avoir lieu entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2020, des mesures d'accompagnements seront négociées, mais qu'elles ne pourront pas être les mêmes que celles du PDV 2017.

-Il reprend la porte de sortie que la direction se garde en cas d'évolution du secteur Télécom. Cette dernière lui permet de faire des ruptures de contrat CONTRAINTS dès le 1er Janvier 2019, autant dire demain....

-La direction y prévoit d'externaliser certaines activités, ainsi que les salarié.e.s qui en ont la charge aujourd'hui.

SFR, ou comment faire le même boulot, tout en perdant les quelques avantages que l'on peut avoir chez SFR, voir même en ayant, a terme, des baisses de salaires.

Cet accord n'a donc pour seul but que de programmer un futur PSE, et une nouvelle réorganisation.

Après un PDV qui n'a pas respecté ce qu'annonçait la GPEC de Février 2017, un nouvel avenir incertain se profile pour les salarié.e.s de SFR

Cette nage à contre courant ayant pour seul but de rassurer les marchés et les actionnaires...

Cet accord ne peut pas être vu autrement. Suite au PDV de 2017, qui visait la suppression de 5000 postes, et qui faisait DEJA suite à la destruction 1200 emplois depuis le rachat de SFR par Altice, l'état de SFR n'est pas glorieux



Aujourd'hui, SFR est déstructurée par ce PDV de 2017:

-Surcharge des salarié.e.s.

Les activités envoyées en sous-traitance, en plus d'être traitées aujourd'hui par des collègues ayant de moins bonnes conditions de travail que les salarié.e.s de SFR, parfois même sans formation, ne compensent pas la perte de main d'œuvre chez SFR.

Des services actuellement surchargés se voient obligés de laisser une nouvelle partie de leur activité en sous-traitance. Depuis des années, les directions locales ont mis le doigt dans un engrenage qui les dépasse....

-Perte de compétences.

Avec le PDV de 2017, SFR a vu partir des piliers dans une grande majorité de services, cette perte de compétences impacte non seulement la qualité et les clients mais aussi la charge de travail des personnes restantes qui doivent combler les vides

Nous avons toutes et tous à cœur de fournir un service de qualité à nos clients.

Depuis des années, la direction dit mettre la satisfaction client au centre de ses préoccupations.

Mais concrètement, qu'est-ce que la direction met à disposition de ses salarié.e.s pour l'améliorer ?

Nos objectifs de productivité augmentent sans cesse et nous sommes de moins en moins nombreux.ses.

Les clients ne s'y trompent pas, ils savent qu'ils font également partis des dindons de la farce.

SUD SFR demande à ce que :

- La direction s'engage dans les faits, sur le bien être au travail, la reconnaissance de l'engagement.
 - La direction donne de vrais moyens aux salarié.e.s pour effectuer leur travail dans le respect des valeurs défendues telles que la satisfaction client. (exit les objectifs nous faisant faire des grands écarts sous couvert d'être « challengeants »).
 - La direction accorde les formations promises aux salarié.e.s ayant accepté une substitution lors du PDV .
 - La direction mette à profit les compétences de ses salariés plutôt que de les presser un peu plus chaque jour, les motivants à partir et perdant ainsi ses compétences internes.
 - A MINIMA, le pôle Télécom de SFR reste à 10 000 salarié.e.s
 - La direction stoppe toute externalisation d'activité
 - Les activités envoyées en sous-traitance soient ré-intégrées avec l'embauche des salarié.e.s la traitant aujourd'hui.
 - La direction s'engage enfin à ne pas intégrer les primes (2*8, 3*8, astreintes....) et Parts Variables dans le salaire de base utilisé vis à vis des salaires minima conventionnels.
- Le fonctionnement actuel est injuste et prive, au final, une partie des salariés de ces primes.
Nous rappelons que ce point est sur la table depuis plus de 8 ans...



Vous pouvez nous suivre :

Facebook : <https://www.facebook.com/sud.solidaires.sfr>

Twitter : <https://twitter.com/SudSfr>